

Directeur de la publication **Max Ronchard**Siège social **Casa-Vecchia - 8, avenue Urbain-Bosio**
06300 Nice | Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70
siege@psp-actes.org

actes INFOS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

> Peut-on vivre « à côté de »...

> Éditorial

...une centrale nucléaire, une antenne relais, une station d'essence, voire d'une crèche, et d'un CAARUD ?

En ces temps où tout le monde s'interroge sur les dangers réels ou supposés, où chacun jalousement tient à préserver sa qualité de vie, réelle ou supposée, où les médias versent dans le catastrophisme, réel ou supposé, ne convient-il pas de se raisonner, de reprendre le sens des choses et des événements, ne faudrait-il pas avant de se mobiliser dans un camp — souvent le plus important — appréhender les faits dans toutes leurs dimensions et

surtout avec plus d'objectivité et un soupçon d'humanisme...

La vie en collectivité, la vie sociale, le voisinage requièrent la prise en compte d'autrui, le sens de l'intérêt commun lequel doit toujours rester prioritaire sur l'intérêt individuel... pas facile : on veut bien du téléphone portable, mais pas d'antenne relais sur son toit ; on veut bien trouver du carburant en ville, mais pas à côté de sa maison ; on veut bien des écoles, mais pas de la cour de récréation qui jouxte son jardin.

Cet été a vu le Centre CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques auprès des usagers de drogue) occuper une place médiatique « d'accusé ». Il est difficile de se défendre, de communiquer sur notre action, tant le mot de toxicomanes, à lui seul, suscite peur et rejet... et pourtant, nos collègues qui, depuis de nombreuses années, les

côtoient, les accompagnent peuvent témoigner de leur souffrance, qu'il ne suffit pas de dire d'arrêter pour que cela cesse, qu'il s'agit bien de maladie ; et que la mort peut être au bout du calvaire. Et, dans leur travail quotidien, il est acquis le fait de préserver autant que possible les voisins des nuisances, et non pas des dangers, le mot étant inapproprié.

Mais aussi, comprendre que sans nous et tous ceux qui de par le monde s'occupent de ce public, ce serait l'explosion de l'épidémie du SIDA.

Oui certes, il n'est pas forcément agréable d'habiter « à côté de » mais ce n'est pas un enfer et chacun, dans sa citoyenneté, peut accepter de « prendre sa part », car on peut bien vivre « à côté de ».

Max Ronchard
Directeur général



La Maison de l'enfance / Pôle Enfance Famille - 81, boulevard J.-D. Blanqui | 06340 La Trinité | Alain Lombart directeur

> Point intermédiaire sur la réorganisation du secteur Enfance et Famille

CONFIGURATION EN PERSPECTIVE

Le secteur se dessine en trois sous-groupes :

1. Un sous-secteur « hébergement-enfants » de 6 à 13 ans mixte, situé à la Maison de l'Enfance, accueille potentiellement 35 enfants, sur un seul site à La Trinité ayant développé un Service d'accompagnement en milieu naturel.
2. Un sous-secteur « hébergement-adolescents(es) 13 à 18 ans + jeunes majeurs(es) mixte, accueille potentiellement 34 adolescent(e)s, sur trois sites (Gairaut, Fabron et Balatchano + appartements).
3. Un sous-secteur « milieu-ouvert » comprenant : l'AED, Pélican, Service d'accompagnement à la parentalité et le projet d'accueil de jour éducatif et familial.

Chaque sous-secteur est encadré par deux chefs de service et les sous-secteurs « hébergement » gardent la référence actuelle de direction de proximité avec les internats.

Il s'agit donc d'un complexe occupant un champ très large et offrant une multiplicité de réponses aux problématiques actuelles sociales et familiales.

PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENTS

Le regroupement en secteur « Enfance et Famille », permet de générer des « économies » en supprimant un poste de directeur et un temps complet de chef de service sur Balatchano. Il reste à finaliser avec finesse les mutualisations sur le PEF en particulier sur les temps de secrétariat et entre La Guitare et la MET en ce qui concerne la gestion des services généraux (cuisine) et matérielle (ouvrier d'entretien)... Ces « économies »

sont à relativiser au regard de la non prise en compte par le Conseil général depuis 2008 de la réalité des augmentations sur les groupes 1 et 3 mais surtout sur le groupe 2, des charges de personnels (effet GVT et augmentation de la valeur du point conventionnel). Les associations sont en difficulté car depuis l'année dernière beaucoup d'institutions se retrouvent en déficit structurel. Pour les budgets 2013, nous espérons pouvoir compter sur 2 à 3 % d'augmentation sur le groupe 2 « charges de personnels ».

1. Le Service d'accompagnement en milieu naturel se met en place progressivement sur les autres structures « hébergements-adolescents » et devient un service à part entière sur ces 2 sous-secteurs « hébergements ».
2. Le Service d'accueil de jour, dit « Accueil éducatif et familial », peut être mis



en place à partir des sites d'hébergements mais situé sur le site géographique de Gassin. Pour rappel, le projet d'« Accueil éducatif et familial » relève des préconisations de la loi réformant la protection de l'Enfance de mars 2007. Ce projet a été validé en 2007, par le Conseil général mais le contexte nous impose de le créer à moyens constants. Le regroupement nous permet de redistribuer nos moyens en créant un nouveau service expérimental pour dix places, et à moyens constants.

3. D'autres projets sont possibles et à explorer

C'est là que le travail commence ! Nous devons analyser de très près les charges de chaque agent à tous les niveaux et cela demande du temps pour effectuer correctement les changements, et respecter aussi les personnels. Tout l'art consiste à accompagner les changements de façon que les personnels s'approprient au maximum la transformation de leur outil, travail sous forme de commissions avec la présence des administrateurs délégués autant que possible. Quatre commissions vont œuvrer à partir de fin août jusqu'à fin janvier 2013 :

- **Projet d'Établissement et projets des services** avec les chefs de service et les salariés concernés et volontaires des services et établissements.

Objectifs

1. Harmonisation des projets d'établissements de la MET, La Guitare, Villa Marie-Ange, mixité Structure intermédiaire et foyer-appartements. Ecriture d'un projet d'établissement avec une trame commune et une déclinaison de projets de service.

2. Mise en place d'une commission d'admission pour l'accueil des enfants.

3. Mise en place de l'évaluation interne sur le secteur en vue de l'évaluation externe en 2014.

- **Commission au long cours de l'équipe de direction du Secteur 3** : le directeur de secteur, le directeur-adjoint de secteur et les 6 chefs de services (rythme d'une fois tous les 2 mois)

- **Commission économat-comptabilité** dès début septembre, 3 réunions avec les 2 économes du secteur (MET et La Guitare) en présence du directeur financier du siège.

- **Commission avec les secrétaires du secteur**, réunions avec les secrétaires des différents services en présence de Stéphanie Tavernier pour mettre en adéquation les liens avec le siège sur ce champ et travailler sur les mutualisations possibles en fonction des besoins.

- **Commission avec les psychologues du secteur** avec l'objectif de répartir plus équitablement les charges de chacun au sein du secteur et prévoir une diminution de leur temps (mi-temps gelé à partir de janvier 2013) si les budgets se contractent encore en 2013.

Nous sommes dans une perspective de Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) que nous pourrions proposer au Conseil général, car il a tout son sens et répond de façon pertinente et adéquate tant aux besoins des usagers qu'au contexte légal qu'en terme de réponse complète sur un territoire donné (Nice-est et La Trinité, Le port, Nice-nord et Nice-ouest). Il ne manquerait plus que la mise en place

d'un plateau technique de soutien aux familles d'accueil qui pourrait tout à fait s'envisager sur la mise en place de l'accueil de jour...

Les projets de mixité de la Structure intermédiaire de Balatchano, et de l'Accueil de jour éducatif et familial, après avis favorable du Conseil d'administration du 28 juin 2012, ont été présentés au plateau technique de la direction de la Sécurité sociale (DSS) le 11 juillet 2012, qui nous a encouragés à poursuivre dans le projet de secteur, mais à coût constant. Nous avons eu le feu vert pour développer des modes de diversification des prises en charge sur le principe d'une diminution de deux lits d'hébergement pour une place d'accueil de jour.

Les grandes lignes de cette mutation du secteur sont ainsi dessinées, il reste à accompagner ces changements au plus près avec la participation active et espérée de tous les salariés. En effet, une telle transformation nécessite l'appropriation par chaque salarié de son acte de travail dans le sens d'une plus grande responsabilisation, responsabilité qui ne rime pas nécessairement sur un alourdissement des tâches mais une prise en compte dans chaque service du travail de l'autre !

L'année 2013, sera l'année charnière de cette mutation accompagnée, avec toute la prudence que cela nécessite dans un contexte particulièrement difficile mais combien prometteur !

Alain Lombart - Directeur

Khalid Fetnan - Directeur adjoint de secteur

> Zoom - La place d'Actes Pélican au niveau national

Actes pélican a participé de manière très active à la création de la FENAAH (Fédération nationale des administrateurs Ad Hoc) en 2006. En la personne d'Assuntina Pauselli, Actes Pélican siège au bureau de ladite fédération en qualité de vice-présidente. La FENAAH œuvre auprès des pouvoirs publics et a pour but de promouvoir la fonction d'administrateur ad hoc dans l'exercice de ses mandats judiciaires, d'œuvrer pour la création d'un statut et de règles relatives à l'exercice des mandats et de favoriser la réflexion et l'échange autour des pratiques. Ainsi, la FENAAH représente aujourd'hui 44 personnes morales ou physiques exerçant les missions d'administrateurs ad hoc en France. Des travaux ont été menés en 2006 et 2007 sous l'égide du secrétariat général de la

Chancellerie et ont débouché sur une première avancée, la révision des barèmes d'indemnisation qui est intervenue en 2008. Malheureusement, le changement d'interlocuteur à la Chancellerie, puis les propos tenus par les personnes en charge du dossier ne permettaient pas d'avancées significatives. Car, derrière chaque sujet, planaient l'ombre des finances publiques et le risque de générer une dépense supplémentaire. Nous avons alors convenu au sein de notre Fédération qu'il était vain, durant toute la période électorale de 2012, de poursuivre nos démarches en direction du monde politique et avons alors choisi de nous tourner vers l'institution du Défenseur des Droits pour tenter de faire connaître et reconnaître nos préoccupations. Aussi, avec son concours, nous avons pu

mettre en ordre les points que nous souhaitons soulever auprès du cabinet de la Ministre de la Justice et de la Chancellerie. Pour ce faire, nous avons invité Mme Derain, défenseur des droits, à l'Assemblée générale annuelle la FENAAH fixée le 5 octobre prochain à Paris dans les locaux du CNAPE (Convention nationale des associations de la protection de l'enfant). « Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage ». Cette pensée de Boileau illustre combien il faut de persévérance pour convaincre nos interlocuteurs du bien-fondé d'une reconnaissance professionnelle de la fonction d'administrateur ad hoc.

Assuntina Pauselli - Chef de Service

> Utilisation et fonction du groupe dans l'accompagnement du soutien à la parentalité.

Le terme groupe est d'apparition récente dans notre langage. Il est apparu en France vers le milieu du XVII^e siècle, importé d'Italie (*gropo* ou *gruppo*), par des artistes français, pour distinguer plusieurs personnages formant une unité dans une œuvre d'art. Le mot se répand vite dans le langage courant et désigne un assemblage d'éléments, une catégorie d'êtres ou d'objets. C'est seulement vers le milieu du XVIII^e siècle que groupe est venu à désigner une réunion de plusieurs personnes en un même lieu.

Le groupe peut être considéré à ce jour, comme un outil de compréhension des relations interpersonnelles. L'incarcération introduit pour un sujet une coupure réelle avec le groupe familial, social, qui engendre une perte de repère. Utiliser le groupe en milieu carcéral, lieu où la parole et l'expression sont souvent mises en parenthèse ; référence au silence et au repli sur soi lorsque la liberté est entravée ; peut paradoxalement dans ce lieu clos correspondre pour certains et certaines à un retour vers le possible, vers l'estime de soi, vers l'humain.

La Fondation PSP-Actes de par la multiplicité des services existants, propose des accompagnements principalement axés sur un travail individuel de soutien, qu'il soit éducatif ou psychologique. Le Service d'accompagnement à la parentalité développe depuis novembre 2011, une action de groupe sur le quartier femmes de la Maison d'arrêt de Nice sur le thème de la parentalité. Ce groupe se nomme « Rencontre de paroles ». C'est un groupe semi-directif sous la responsabilité de deux intervenantes ayant comme priorité

de garantir le cadre, la confidentialité de ce qui est dit, et le fil conducteur des divers sujets amenés par les participantes.

Les thèmes sont d'une grande richesse : Être femmes en prison, prison et isolement, comment rester mère en prison ?, féminité et prison, privation de liberté et application d'une autorité parentale toujours opérante. Le regard des « autres » et la sensation d'être jugée une deuxième fois en tant que mère détenue... Intervenir en groupe pour chaque personne présente est un réel engagement. Cet engagement peut s'exprimer de diverses manières, avec une progression laissant une place à chacune. Cela peut s'inscrire par la parole mais aussi par le silence plein, des regards présents, une écoute active, un respect de l'autre et de soi-même. C'est une manière de se sentir moins isolée, moins seule face aux réalités que chacune vit tout au long du parcours qu'est une détention, mais aussi au-delà. La fracture familiale, la privation de liberté, leur identité de femmes, de mères, d'épouses, de conjointes ou d'ex-conjointes sont des sujets qu'elles abordent avec dignité. Elles évoquent aussi comment « l'attente » dans ce lieu d'enfermement conditionne un état d'esprit ou le temps prend une autre dimension. Cet outil, ce support qu'est le groupe nous souhaiterions le développer comme une prestation ayant l'avantage de produire une réelle dynamique de soutien collectif. Un nouveau projet pourrait voir le jour en 2013 sur le quartier hommes, toujours sur le thème de la parentalité. Prendre en compte la parole de l'autre, nécessite qu'elle soit entendue. Ceci s'adresse

tout autant à notre public qu'à nous-mêmes, professionnels de la relation d'aide. Nous souhaitons aussi transmettre à travers ce journal un éclairage sur l'une de nos offres de service : les soutiens téléphoniques médiatisés. Ils s'adressent aux enfants dont les parents sont transférés vers des établissements pénitentiaires en France, centres de détention, centrales, maisons d'arrêt. Par ailleurs, cette offre répond aux enfants, qui pour des raisons diverses, postures des juges des enfants, évaluation du service de parentalité, où désir de l'enfant ne peuvent rencontrer physiquement leur parent sur leur lieu de détention à Nice, lors de parloirs médiatisés. Concrètement les enfants peuvent lors de ces appels s'entretenir avec le parent condamné et incarcéré (en lien avec la loi européenne permettant aux détenus condamnés d'avoir accès au téléphone sous contrôle de l'administration pénitentiaire), sur une durée de 20 à 15 minutes en présence d'un professionnel de l'équipe, qui peut intervenir si besoin au niveau de l'enfant comme au niveau du parent à l'origine de l'appel. Les rythmes sont souvent d'un appel tous les 15 jours. Cet outil garantit aussi, une distance parfois nécessaire dans certaines situations où l'enfant a besoin d'une progression dans le maintien du lien enfants/parents incarcérés et d'un accompagnement éducatif sur les mots-maux posés à l'occasion de ces échanges verbaux parent/enfant, souvent chargés en émotion...

Isabelle Malquarti - Cadre Pédagogique
Coordinatrice du service d'accompagnement à la parentalité.

> L'AED en questions...

Au cours des 8 années de fonctionnement du service AED, les évolutions législatives, les remaniements des politiques et nos propres questionnements nous conduisent à interroger nos pratiques et leurs sens régulièrement. Depuis quelques temps, nous nous sommes arrêtés sur les apports de ce que nous appelons l'entretien de présentation. Seconde rencontre avec la famille, il réunit le ou les parents et l'ensemble des professionnels susceptibles d'intervenir.

L'objectif est de présenter notre intervention et peut-être faciliter les liens à venir. Après de multiples débats en équipe, il nous manquait un élément essentiel pour pouvoir nous positionner clairement vis-à-vis de l'intérêt de cet entretien : l'avis des parents. Nous avons donc entrepris de le recueillir. Deux collègues se sont proposés d'organiser

une rencontre avec des parents sur ce sujet. Un guide d'entretien a été élaboré à cet effet et quelques parents ont été invités à cette rencontre. Tous ne sont pas venus, mais ceux qui étaient présents ont fait des retours que nous n'attendions pas : le souhait d'obtenir des réponses concrètes, le sentiment d'un manque d'intérêt de la part des collègues qui ne participent pas à la totalité de l'entretien. Nous avons donc entrepris d'élargir notre étude à l'ensemble des familles arrivant au service. Ainsi nous distribuons un questionnaire à la fin de chaque entretien de présentation depuis le mois de septembre et cela jusqu'au mois de décembre.

Pouvons-nous dire que nous mettons ici en œuvre une participation des bénéficiaires à l'évaluation de l'entretien de présentation ? Répondre à cette question nécessiterait de

s'interroger sur la signification du terme « participation » si souvent utilisé et rarement explicité. Il nous faudrait ensuite analyser le dispositif que nous avons mis en place afin de s'assurer qu'il permet une participation effective. Nous aurions alors sûrement quelques surprises.

Sans aller jusque là, les retours du premier entretien sont déjà venus questionner notre façon de faire. N'est-ce pas là ce que nous attendions ? Cette démarche a pris du temps aux collègues qui s'y sont investis. Mais ce temps si précieux dans nos métiers n'est pas pour autant perdu ! N'avons-nous pas finalement gagné du temps dans la réflexion sur les évolutions à apporter à notre pratique ?

Alain Lombart - Directeur
Khalid Fetnan - Directeur adjoint de secteur

> Le SAO du CHRS de la Fondation renforce sa collaboration avec le SIAO du département

Le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation) créé en avril 2011 et porté par un GCSMS, centralise les demandes d'hébergement et de logement des sortants de structures.

Il est venu compléter les dispositifs de veille sociale dont fait partie le SAO (Service d'accueil et d'orientation).

Le SIAO opère ainsi une régulation administrative des demandes et adresse les dossiers vers les structures d'urgence et d'insertion relevant de la compétence de l'État, en fonction des places disponibles et selon l'avis donné au préalable dans les groupes de travail.

Le SAO Actes a débuté en 1978 dans le cadre du CHRS de la Fondation, lui-même intégré dans le Schéma départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion.

L'activité du SAO de Actes a fait l'objet d'un avis favorable du CROSMS le 3

novembre 2006 et d'une autorisation par Arrêté préfectoral n°2006-709 en date du 28 décembre 2006.

Le Service accueil, dans sa fonction d'accueil et d'orientation, reçoit plus de 1000 personnes par an (1304 en 2011) et établit un diagnostic de leur situation sociale.

Le recueil des données dépasse de très loin les indicateurs de la demande de logement ou d'hébergement.

Les données recueillies concernent le parcours résidentiel, professionnel, la situation financière (ressources, endettement) la situation de santé et la couverture médicale, la situation administrative et juridique, les liens familiaux, amicaux et sociaux, les données culturelles, la dynamique personnelle, la capacité d'autonomie, la mobilisation de services et organismes sociaux, les attentes prioritaires exprimées par la personne, les

solutions immédiates pouvant être sollicitées.

Par ces données le SAO peut contribuer à alimenter le rôle d'observatoire social du SIAO, et à collaborer plus globalement avec les instances de veille sociale de la DDCS.

Les travailleurs sociaux du SAO jouent le rôle de référent pour beaucoup de personnes qu'il est nécessaire de revoir régulièrement afin de faire le point de l'évolution de leur situation. Ils apportent leurs connaissances des personnes au groupe de travail du SIAO. Ils peuvent préconiser aussi des orientations vers d'autres partenaires de l'action sociale adaptées à la situation des personnes accueillies.

Mireille Henry

Le Pôle Formation continue son activité, à compter de septembre et jusqu'à la fin de l'année, avec les stagiaires orientés par l'OFII, pour l'apprentissage de la langue française. Soit 120 à 140 personnes, répartis sur le site Ouest (2 groupes) et le site Nord (3 groupes), avec une moyenne de 80/90 par jour.

Les actions ETAPS - jeunes 16/25 ans - sont donc terminées depuis le 23 août.

Avec beaucoup de "regrets", pour les jeunes comme pour leurs formateurs. Ils l'ont exprimé dans notre dernière participation au journal JETAPS, dont voici quelques extraits :

« Actes formation ne doit pas fermer car énormément de personnes ont besoin de Actes : pour apprendre le français, l'anglais, les mathématiques et le théâtre. Avec le théâtre, on apprend à s'exprimer correctement tout en s'amusant. En plus, les personnes de Actes formation de Nice Ouest et de Nice Nord sont réunies et voient de nouvelles têtes.

Les formateurs sont géniaux et on se fait de nouveaux amis, peut-être quelques disputes mais après on oublie ces malheureuses disputes insensées.

Les formateurs croient en nous et nous donnent énormément de conseils pour notre projet et surtout pour nous aider à avancer dans le droit chemin.

On fait des sorties comme l'escalade, on s'amuse avec plein de monde.

Ce sont des moments merveilleux que je ne pourrai jamais oublier et que tout le monde devrait apprendre à connaître et

c'est pourquoi Actes formation ne doit pas fermer. » Vanessa

« Quand j'étais en Algérie, j'étais très contente, je n'ai jamais pensé à quitter mon pays. Je ne pensais qu'à mes examens et à réussir mon bac. Mais on a décidé de venir à Nice. J'ai pensé que c'était super de venir ici, de connaître beaucoup de choses d'un autre pays, d'une autre culture, d'une autre religion. En même temps, je me disais « je vais quitter mon pays, je ne verrai plus mes amis ». Mais j'ai accepté, et je suis arrivée à Nice, une ville que je ne connais pas, ni sa culture, ni sa langue. C'est pour ça que je suis à Actes, pour apprendre la langue française. Je croyais que c'était dur, d'apprendre le français, mais j'ai vu qu'il y avait beaucoup de gens de différents pays venus pour apprendre la langue française.

Je ne veux pas penser que Actes va fermer, parce que grâce à eux j'ai appris beaucoup de choses, et j'ai eu beaucoup d'amies, de différentes nationalités et de différents pays. » Houria

Depuis le 24 août, les stagiaires ETAPS sont répartis au sein des organismes de formation déjà présents sur Nice mais

aussi au sein d'un nouvel organisme ADREP, implanté principalement sur les Bouches du Rhône, le vaucluse et récemment installé sur Nice nord.

Après avoir assuré le relais auprès d'eux, nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs missions.

Mireille Henry

Brèves d'émotions au CHRS

Mouvance

la vie au CHRS

je suis restée

tu es venu(e)

elle, il, est parti(e)

nous sommes ensemble

vous êtes en vie

*elles, ils, espèrent après des mois,
Un autre soi, un autre toit, et d'autres
émois.*

Illustration du butinage des petites
abeilles de la Fondation au sein de la
ruche du 60 rue Gioffredo.

Obtiendrons nous pour cette année un
label pour notre miel ?

Marie-Pierre Robert

Psychologue au CHRS

> Collaboration entre l'auto-école du PAIS et Cap entreprise

En 2011, lors de la mise à jour annuelle du document unique, le service CAP Entreprise du Pôle d'accès à l'emploi a pu mettre en avant un risque potentiel pour les chargés de mission : la conduite de leur véhicule personnel dans leur activité professionnelle.

Nos collègues sont quotidiennement amenés à utiliser leur véhicule et sillonner les routes du département.

Dans l'optique de diminuer ce risque, une réponse pédagogique est alors envisagée. Dominique Costa, chef de service de l'auto-école, et Julien, moniteur d'auto-école ont élaboré et proposé un programme cousu-main pour nos collègues :

Une formation post-permis répartie en trois demi-journées par groupe de sept Chargés de mission.

Cette opération a pu être mise en place lors du premier trimestre 2012.

Ce programme était articulé en quatre parties.

Dans un premier temps, il leur a été présenté une batterie de tests en vingt questions, dont les réponses ont pu être commentées.

Dans un deuxième temps, un débat portant sur le thème du code de la route leur a été proposé.

Un atelier « Constat amiable et conduite écologique » est venu clore la partie

théorique de cette formation.

Dans un quatrième temps, pour les volontaires, un volet pratique portait sur un test de conduite.

Le retour des Chargés de mission s'est avéré positif. Ils ont particulièrement appréciés plusieurs points dont notamment :

- L'approche pédagogique et sans jugement de valeur de Julien.
- La remise à jour des connaissances sur le code de la route.
- Les multiples façons de conduire avec leurs cortèges de mauvaises habitudes.
- Le temps passé entre collègues sur une formation non centrée sur leur métier.

Grâce aux compétences de l'auto-école du CHRS, et à la bonne collaboration entre service, Cap entreprise a pu donner une réponse concrète à nos collègues chargés de mission dans l'optique de diminuer les risques d'accident lié aux déplacements en véhicule.

Elsa Limbert

chef de service



> Les mouvements du personnel de juin à août 2012

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

- Naissances - Bienvenue à Nour et Maeva et félicitations aux heureux papas Laroussi et Romuald.
- Mariage - Félicitations à Karim.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

LES DÉPARTS

- **Tous nos vœux de réussite** professionnelle pour nos collègues qui ont fait le choix de changer d'orientation professionnelle et/ou de région : David GUEDJ, Claire MORAND, Charlotte VUILLAUME, Mohamed SEBBAR, Jean-Luc FAGGI, Dorota LEROUX, Marie-Françoise BRILLET, Sébastien BOCCHI.
- **Un grand merci** aux formateurs du Pôle Formation qui ont travaillé dans le cadre de contrats à durée déterminée pendant la mise en œuvre de notre PSE et bonne chance à eux pour la suite : Sophie GARCIA, Louis SARR, Sophie TREVISAN, Christiane AUDHUY, Karim BACHERY, Bérangère SUREL, Antoine WALLON.
- **Fin de contrat** à durée déterminée pour : Colette MARSICANO, Michèle FERNANDEZ, Jean-Jacques BAGOUD, Pierre FOUILLARD, Jean-Marie KOST, Rémy LIEVORE, Philippe MAS, Marie-Claire LOGEL, Mehdi FATNASSI, Jonathan FELENQ, Sara LAPEYRE, Gilles MASSARDIER, Pierre TOMASONI, Dominique ROUGIER-GUICHARD, Camille BERNARDINI, David DELAHAYE, Sam HAMON, Margot SILBERSTEIN, Carla PICCIONE, Oleksander KOGUT.

- **Fin du CUI** d'une durée d'un an d'Edwige CLERISSI, agent administratif
- **Transformation** du contrat aidé CUI de Jonny HITCHKIRIKIAN en CDI au cours du mois de juillet 2012.

LES ARRIVÉES

- **Bienvenue aux nouveaux salariés recrutés en CDD :**
 - À la MECS La Trinité : Isabelle MIGUEL ;
 - Au CAE La Guitare : Hélène GREIGE, Brigitte CASALENGO ;
 - Au PAS : Jessika MOKONO ;
 - Au PAIS : Marine COSTA, Sabrina RAOUFI ;
 - Au PAE : Mehdi BENAÏSSA, Céline MONGE, Ahmed Amine MILOUDI ;
 - Au PEF : Carole BAGI, Laurie MOULIN.

LES MOUVEMENTS INTERSERVICES

Charlène PAIN du CAE LA GUITARE bénéficie d'une mobilité temporaire au sein du service CAP ENTREPRISE du PAE.
Hélène DITTO bénéficie d'une mobilité temporaire au sein du service PREORIENTATION du PAE.

> Conseil d'administration - Synthèse des délibérations et débats

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION « OUVERT » DU 12 JUIN 2012

Vingt-sept collègues participent à ce Conseil d'administration.

En l'absence du Directeur général, le Président présente les grandes lignes du rapport d'activité 2011 de la Fondation :

- En 2011, 12 213 personnes différentes accueillies, accompagnées et/ou hébergées (en baisse de 10 % au regard de 2010, du fait principalement de la diminution des Demandeurs d'Asile).
- En incidences successives du transfert du Salvaret et du Plan de sauvegarde de l'emploi, l'effectif salarié est de 319 au 31.11.2011 (380 au 31.12.2010).

Chaque Direction intervient pour préciser l'actualité de son Pôle (se reporter au Rapport d'activité 2011 de la Fondation).

- Le rapport du Directeur général est approuvé sans exception ni réserve.
- Approbation du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, sans exception ni réserve :
Total produits : 22 748 661 €.
Total charges : 23 064 155 €.
Au titre de 2011, le Plan de sauvegarde de l'emploi a coûté, en fonds propres, à la Fondation : 114 959 €.
- Avis favorable sur le nouveau Règlement de fonctionnement lequel sera soumis pour avis au Comité des directeurs et au Comité central d'entreprise.

BUREAU DU 28 JUIN 2012

Par délibérations :

- Autorisation donnée de déposer un projet d'extension du CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues).
- Autorisation donnée de déposer un projet de mixité au sein du Foyer-appartements.
- Autorisation donnée de déposer un projet d'Accueil de jour pour mineurs.

> Agenda 2012

- **Bureau du Conseil d'administration**
26 septembre – 20 novembre.
- **Conseil d'administration**
11 septembre - 22 octobre.
- **Conseil d'administration « ouvert »**
11 décembre à 17 heures au Domaine de l'Enfance de La Trinité.
- **Comité Central d'Entreprise**
La réunion du jeudi 27 septembre a été reportée au mardi 9 octobre à 9 h à Casa Vecchia.
- **Comité de Suivi P.S.E.**
12 novembre à 14 h – 10 décembre à 9 h
- **Le Rendez-vous des associations organisé par la ville de Nice** s'est tenu le samedi 22 septembre 2012 de 10 h à 18 h 30 au Palais des Expositions de Nice.